



Rapport de transparence

Janvier 2022



Sommaire

Introduction	3
1 Présentation de Grant Thornton	4
1.1 Grant Thornton en France	5
1.2 Grant Thornton au plan International	9
2 Gestion des risques	12
2.1 Description des procédures relatives à l'indépendance	12
2.2 Exécution de la mission	14
2.3 Contrôle Qualité	14
3 Contrôle externe de la qualité	16
4 Éléments financiers	16
4.1 Chiffre d'affaires du réseau international	16
4.2 Chiffre d'affaires "Assurance" du réseau européen	16
4.3 Chiffre d'affaires du réseau France	17
5 Capital Humain	18
5.1 Collaborateurs et Associés	18
5.2 Information sur la politique de rémunération	19
5.3 Formation continue	19
6 Innovation	22
6.1 L'innovation au sein du métier Audit	22
6.2 Focus sur deux solutions technologiques développées par GT	23
7 Mandats détenus dans des Entités d'Intérêt Public et des sociétés de financement	24
7.1 Entités cotées sur un marché réglementé	24
7.2 Établissements de crédit et sociétés de financement	24
7.3 Entreprises d'assurances	25
8 Déclaration de la Direction	26
Annexe	27

Nous vous présentons ce rapport conformément à l'article R. 823-21 du Code de Commerce et à l'article 13 du règlement (UE) 537/2014 du 16 avril 2014, qui disposent que les Commissaires aux comptes doivent publier sur leur site internet un rapport de transparence, dès lors qu'ils sont désignés auprès d'entités d'intérêt public ou de sociétés de financement.



Introduction

Au cours de la période d'octobre 2020 à septembre 2021 (exercice social de Grant Thornton), la crise sanitaire liée à la Covid-19 a marqué de nouveau l'environnement des entreprises.

Paradoxalement les mesures de restriction et de confinement sont allées de pair avec un rebond économique plus puissant qu'attendu et espéré. S'appuyant sur le plan de continuité d'activité préexistant et renforcé dans ce contexte particulier, les associés et professionnels de Grant Thornton, malgré des périodes de travail à distance prolongées, ont su parfaitement saisir les opportunités de développement.

Ainsi, le Cabinet a été nommé Commissaire aux comptes par 12 sociétés cotées – dont 9 cotées sur le marché réglementé. 3 SPAC ont fait confiance à Grant Thornton dans le cadre de leur introduction en bourse et notre cabinet est intervenu pour 5 levées de fonds supérieures à 100 M€.

Grant Thornton a renouvelé l'intégralité de ses mandats auprès de sociétés cotées appartenant au compartiment A du marché réglementé, détenant ainsi, sur la période considérée, 92 mandats d'entités cotées (tous marchés) et globalement 110 mandats auprès d'Entités d'Intérêt Public (EIP).

Le cabinet a également été désigné dans le cadre de l'expérimentation de la certification des comptes des collectivités territoriales par plusieurs d'entre elles – dont la mairie de Paris, ainsi que par de nouveaux établissements publics de santé (CHU).

“ La décision de nombreuses sociétés et entités intervenant dans tous les secteurs de l'économie de choisir Grant Thornton comme auditeur légal illustre la reconnaissance de leur direction et de leur gouvernance dans la qualité des services apportés, la diversité des expertises, le partage d'une innovation pragmatique au bénéfice d'abord du client, ainsi que dans l'établissement de relations reposant sur la confiance avec l'ensemble des parties prenantes. ”

Simultanément, nos offres 'Assurance' – Audit IT, Capital Markets, Conseil IFRS, Commissariat aux apports, Data Analytics, Sustainability Services (RSE) – connexes à l'audit légal, ont poursuivi leur développement et engrangé de nombreux succès.

Nous félicitons l'ensemble des associés et des équipes pour ces très belles réalisations, tout comme pour leur engagement dans la poursuite de l'amélioration continue de la qualité. Ces efforts et nos investissements, dans les compétences, les outils d'audit, trouvent leur concrétisation dans les conclusions favorables de l'inspection qualité externe de notre réseau international au cours de l'année 2021 (cf. page 15). Le régulateur, le Haut Conseil du Commissariat aux Comptes (H3C), a également diligenté sur la période un contrôle inopiné sur un mandat EIP et a conclu positivement.

A l'instar de nos clients, de toutes tailles et opérant dans toutes les industries, notre activité audit se transforme et innove, en adoptant et en développant les technologies et les outils qui nous permettent de poursuivre simultanément 3 objectifs majeurs : la qualité, l'efficacité et la valeur ajoutée. Le déploiement de technologies innovantes, comme notre outil propriétaire de pilotage des grandes missions d'audit internationales – *Impulse* – apporte une meilleure collaboration et coordination, tant au sein des équipes d'audit mondiales qu'à l'égard de nos clients, pour une plus grande efficacité via des interactions plus fluides, en temps réel.

Nos outils de *Data Analytics* – Alteryx – et de *Data Visualisation* – Vénus – nous permettent, à travers l'exploration des données de nos clients, de mieux cerner les risques dans la phase de planification des missions, d'enrichir nos constats et conclusions, d'apporter un *insight* plus précis, tant sur les flux de transaction que sur les données de gestion et comptables. En 2021, nous avons également développé notre plateforme propriétaire de vérification des reporting ESEF – Audit XBRL et accompagné une dizaine de nos grands clients cotés dans le respect de cette nouvelle obligation légale.

Cette transformation est la résultante d'une action commune de notre équipe Innovation & Digital Audit, des équipes métier et de nos auditeurs IT. Cette digitalisation s'accompagne d'actions de formation et de *change management* à destination des professionnels d'audit, pour une expérience utilisateur renouvelée, plus épanouissante et une incitation à une innovation incrémentale à tous les niveaux de notre organisation.

La sécurité et la confidentialité des données des entreprises que nous accompagnons sont bien sûr un impératif et nos politiques et processus, tant au niveau du métier qu'au niveau du cabinet les garantissent pleinement.



En 2022, les principaux axes de notre plan d'action seront notamment :

- **La poursuite de nos investissements digitaux ainsi que le déploiement de notre nouveau software mondial d'audit**, à la pointe de l'innovation technologique, conçu et développé par notre réseau Grant Thornton International ;
- **L'enrichissement de nos offres Sustainability Services** (durabilité & RSE) ;
- **L'adaptation de notre dispositif de management de la qualité** à la norme internationale ISQM1 ;
- Sur le plan *People & Culture*, **la déclinaison de notre marque employeur 'L'expérience de la Confiance'** vers nos collaborateurs actuels et futurs.



Robert Dambo

Président



Vincent Papazian

Directeur National de l'Audit

(*) Rapport non transmis au 31 janvier 2022

1. Présentation de Grant Thornton

1.1 Grant Thornton en France

Les activités du Groupe Grant Thornton en France se structurent autour de cinq métiers : **Audit et Commissariat aux comptes, Expertise Conseil, Conseil Financier, Conseil Opérationnel & Outsourcing** et enfin **le Conseil Juridique, Fiscal et Social**.

De nombreuses offres de services découlent de chacun de ces métiers, permettant ainsi d'offrir aux entreprises des savoir-faire complémentaires, afin de répondre à l'ensemble de leurs enjeux en matière d'information financière et dans les domaines comptables, financiers et juridiques.

La qualité de service de chaque métier repose sur trois valeurs fondamentales : l'excellence technique, la proximité avec ses interlocuteurs et une méthodologie reconnue. Grant Thornton en France est constitué de deux entités juridiques principales considérées dans le cadre de ce rapport de transparence comme une seule et même entité économique :

Grant Thornton, Cabinet d'Audit, d'Expertise Comptable et de Conseil et **Grant Thornton Société d'Avocats**.

1.1.1 Description des sociétés de Commissaires aux comptes

Le capital des sociétés membres du réseau Grant Thornton en France, contrôleurs légaux des comptes ci-après listés, est contrôlé à plus de 99 % par une personne morale de Commissariat aux comptes et d'Expertise comptable, elle-même contrôlée directement ou indirectement à plus de 98 % par des professionnels personnes physiques, exerçant leur activité au sein de Grant Thornton en France, étant précisé que, conformément aux exigences légales, les droits de vote y sont détenus à plus de la moitié par des Commissaires aux comptes et à plus des deux tiers par des Experts Comptables.

Sociétés	Forme Juridique	Capital (en €)	Détenition Personne Morale	Détenition Personnes Physiques	
				%	Dont Personnes Physiques CAC
Grant Thornton	SAS	2 297 184 €	98,80 %*	1,20%	73,68 %
AEG Finances	SAS	276 000 €	99,97 %*	0,03%	100 %
CARIB Audit et Conseil	SAS	10 000 €	99,80 %**	0,20%	100 %
IGEC	SAS	46 000 €	99,7 %**	0,30%	100 %
Tuillet Audit	SAS	29 080 €	99,94 %**	0,06%	100 %
Grant Thornton Audit ***	SA	140 361 €	99,77 %**	0,23%	100 %

* par Grant Thornton & Associés SAS

** par Grant Thornton SAS

*** anciennement Cabinet Didier Kling & Associés

Les contrôleurs légaux des comptes, signataires de mandats sur l'exercice 2020-2021, intervenant à titre individuel sont listés en annexe.

1.1.2 Description du réseau en France

Le réseau Grant Thornton en France se structure autour d'entités juridiques distinctes réglementées ou non réglementées : d'une part les entités exerçant les activités de Commissariat aux comptes et d'Expertise comptable (listées au 1.1.1) et d'autre part les entités exerçant les activités liées au Conseil, au sens large, telles que Grant Thornton Performance, Grant Thornton Executive, GT Conseil, ainsi que les activités liées au Conseil Juridique, Fiscal et Social exercées par Grant Thornton Société d'Avocats.

Direction Générale et Comité de Direction

Robert Dambo a été élu le 17 juin 2019, par l'Assemblée Générale des associés, Président de Grant Thornton France.

Le Comité de Direction

Au 30 septembre 2021, le Comité de Direction est composé de dix membres – dont les trois membres de la Direction Générale.

Il a pour rôle principal de définir la politique générale du Groupe, d'élaborer le plan stratégique, de proposer

le budget et le niveau d'investissement, de veiller aux équilibres financiers, d'arrêter la politique de ressources humaines et de formation et enfin, de proposer au Conseil de Gouvernance les candidats à l'association. La durée du mandat des membres du Comité de Direction est de quatre ans, renouvelable. Le Comité de Direction se réunit au moins trimestriellement, sur convocation de son Président.



La Direction Générale

La Direction Générale est constituée du Président – **Robert Dambo** – et de deux Directeurs Généraux – **Cyril Brogniart et Frédéric Zeitoun**.

La durée de leur mandat est de quatre ans, renouvelable.

Elle met en œuvre la politique décidée par le Comité de Direction.

Elle représente la France auprès de l'organisation mondiale Grant Thornton International Ltd, ainsi qu'auprès des institutions professionnelles nationales et internationales et plus généralement à l'égard des tiers.

(*) Public Economie Sociale Protection Sociale (**) Financial Services



Plusieurs organes de *management* accompagnent le Comité de Direction dans ses prises de décisions :



Le Comité de Pilotage – Directions des Opérations Paris – Régions

Les directeurs des opérations Paris – Régions traitent des problématiques opérationnelles et fonctionnelles de leurs périmètres respectifs issues du Plan d’Action National, en vue d’assurer un meilleur alignement stratégique et l’atteinte de nos objectifs.



Les Directeurs de Périmètre en Région Parisienne accompagnés par Cyril Brogniart

Audit Paris	Expertise Conseil Paris	IBAS	Conseil Financier	CO&O	Juridique et Fiscal	PEPS* et FS**
Solange Aiache	Hervé Sauce	Mathieu Devillers	Nathalie Margraite	Christophe Radeport	Anne Frede	Cyril Brogniart

(*) Public Economie Sociale Protection Sociale (**) Financial Services



Les Directeurs de Périmètre en Régions accompagnés par Luc Williamson

NORD	CENTRE-EST	CENTRE-OUEST	PROVENCE-MÉDITERRANÉE	SUD-OUEST
Hughes Robidez	Françoise Méchin	Olivier Nioche	Armand Pinarbasi	Luc Williamson à titre transitoire

Description de la Gouvernance et de ses modalités d'organisation et de fonctionnement

Le Conseil de Gouvernance

Le Conseil de Gouvernance, composé de douze membres, est présidé par **Jean-Marc Heitzler** au 30 septembre 2021.

Outre son Président, ses membres sont à cette date : **Hélène Baron-Bual, Olivier Bochet, Stéphane Bougreau, Clotilde Delemazure, Nicolas Guillaume, Michel Jolly, Christine Larsen, Xavier Lecaille, Thierry Rizza, Hervé Sauce, et Hughes Robidez.**

Le Conseil de Gouvernance désigne en son sein les Comités de Gouvernance du Groupe : le Comité d'Audit, le Comité des Rémunérations, le Comité de la Charte des associés et le Comité Stratégique. Il émet un avis sur les choix stratégiques arrêtés par le Comité de Direction, veille à la mise en œuvre d'un plan d'action cohérent avec les orientations stratégiques du Groupe, contrôle la bonne exécution par le Comité de Direction des décisions prises par la collectivité des associés, définit et supervise les modalités d'instruction des candidatures à l'association. Enfin, il coopte parmi les Directeurs associés candidats à l'association ceux pour lesquels sera sollicité l'agrément comme nouvel Associé Equity par la collectivité des Associés). La durée des fonctions des membres du Conseil de Gouvernance est de quatre ans avec un renouvellement par moitié tous les deux ans.

Le Comité d'Audit

Composé de trois membres, le Comité d'Audit revoit les principales options d'arrêté de comptes envisagées et les évolutions du contrôle interne, rencontre la Direction Financière du Groupe et les Commissaires aux comptes, afin de prendre connaissance de leur programme de travail et des conclusions de leurs travaux sur les comptes consolidés ; enfin, il revoit le calcul de la valeur de l'action. Il rend compte de sa mission concomitamment au Président du Conseil de Gouvernance et au Président du Comité de Direction et présente un rapport annuel sur la mission à la réunion de la collectivité des associés d'approbation des comptes annuels.

Ses membres sont : **Hélène Baron-Bual, Stéphane Bougreau et Thierry Rizza.**

Le Comité des rémunérations

Composé de trois membres, le Comité des Rémunérations a pour rôle de rédiger un rapport à destination du Comité de Direction avec avis sur la rémunération du Président et des Directeurs Généraux et de contrôler la bonne application, par la Direction Générale, des principes de fixation des rémunérations individuelles des associés définis par la Charte associative et ses corollaires. Il formule également



toute proposition utile concernant le mode de fixation des rémunérations, en coordination avec le Comité de la Charte des Associés. Il rend compte de sa mission au Président du Comité de Direction et au Président du Conseil de Gouvernance et rend un rapport sur sa mission, lu dans le cadre de l'Assemblée d'approbation des comptes annuels.

Ses membres sont : **Olivier Bochet, Michel Jolly et Xavier Lecaille.**

Le Comité de la Charte des Associés

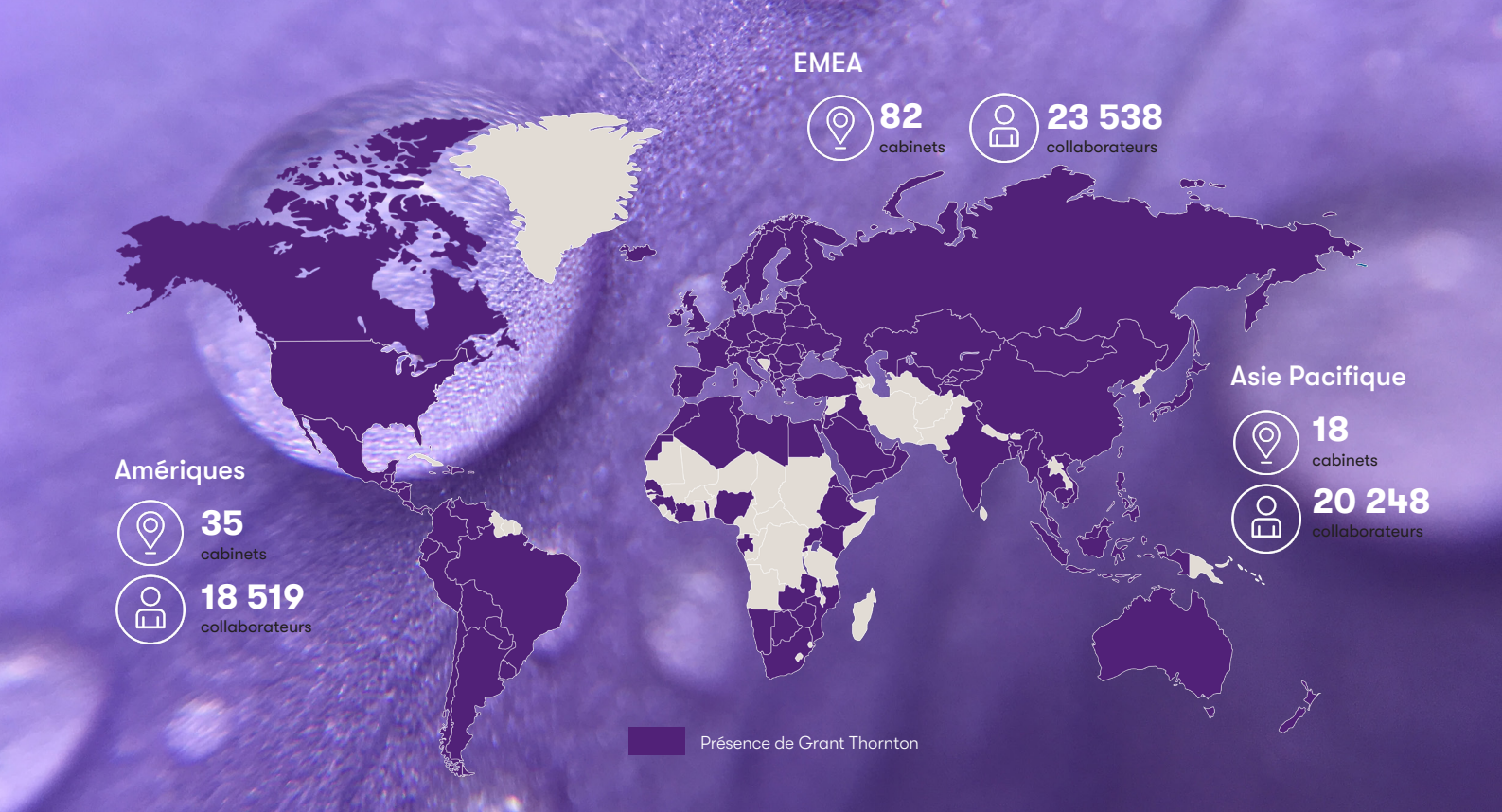
Composé de trois membres, le Comité de la Charte des Associés a pour attribution de réviser périodiquement la Charte en vue de proposer toute évolution souhaitable, de s'assurer du respect des dispositions de la Charte, en particulier pour ce qui concerne la politique d'association et les procédures de cooptation en relation avec le capital et les actions. Le Comité de la Charte des Associés rend compte de sa mission au Conseil de Gouvernance ainsi qu'au Président du Comité de Direction.

Ses membres sont : **Nicolas Guillaume, Hughes Robidez et Hervé Sauce.**

Le Comité Stratégique

Composé de trois membres, le Comité Stratégique a pour mission de suivre la mise en place de la stratégie du Groupe et l'adaptation aux réalités du marché, d'accompagner le Comité de Direction dans la préparation du plan stratégique et du plan d'action annuel. Il rend compte de sa mission concomitamment au Président du Conseil de Gouvernance et au Président du Comité de Direction.

Ses membres sont : **Clotilde Delemazure, Hélène Baron-Bual et Christine Larsen.**



1.2 Grant Thornton au plan International

1.2.1 Description du réseau international

Depuis sa création, Grant Thornton International Ltd a mené ses activités en tant que société à but non lucratif, régie selon les lois de l'Etat de l'Illinois. Fin 2007, le statut de l'entreprise a évolué en société privée, juridiquement constituée au Royaume-Uni. Les bureaux londoniens hébergent dorénavant tout le personnel, dont le Président, et accueillent les Conseils d'Administration et réunions internationales.

Les *member firms* fournissent des services et accompagnent leurs clients directement, en leur nom propre et non au nom de Grant Thornton International Ltd.

Les *member firms* et correspondants* ne sont pas actionnaires de Grant Thornton International Ltd. Par ailleurs, il n'existe aucun lien capitalistique entre les Cabinets membres des différents pays. Ils ne sont pas responsables des prestations ou services proposés par un autre Cabinet membre ou correspondant. Chaque Cabinet membre est dirigé et géré selon ses propres règles et, bien que le nom Grant Thornton soit adopté par un grand nombre de Cabinets, l'utilisation de cette marque commune ne signifie aucunement qu'il y ait le moindre lien capitalistique entre les Cabinets et Grant Thornton International Ltd.

Les Cabinets membres sont liés par une vision stratégique commune, par l'engagement fondamental de fournir un service de qualité et d'excellence aux entreprises qui développent des activités internationales et par un objectif partagé d'être un Cabinet leader sur leurs marchés. Grant Thornton International Ltd est présent dans plus de 130 pays ; Grant Thornton en France est membre de Grant Thornton International Ltd depuis janvier 1990.

(*)Bermuda, Channel Islands, Ghana, Sri Lanka.

Les sociétés membres de Grant Thornton International, au sein de l'Union Européenne, sont listées ci-dessous :

Pays	Entité légale	Pays	Entité légale
Autriche	Grant Thornton Austria GmbH	Islande	Grant Thornton endurskoðun ehf
Autriche	Grant Thornton VERAX Wirtschaftsprüfungs - und Steuerberatungs Gesellschaft mbH	Irlande	Grant Thornton
Belgique	Grant Thornton Bedrijfsrevisoren CV	Irlande	Grant Thornton (NI) LLP
Bulgarie	Grant Thornton OOD	Italie	Ria Grant Thornton S.p.A.
Croatie	Grant Thornton revizija d.o.o.	Lettonie	Grant Thornton Baltic Audit SIA
Chypre	Grant Thornton (Cyprus)	Lichtenstein	ReviTrust Grant Thornton AG, Schaan
République Tchèque	Grant Thornton Audit s.r.o.	Lituanie	Grant Thornton Baltic UAB
République Tchèque	Fučík & partneři, s.r.o	Lituanie	Grant Thornton Baltic UAB Kauno filialas
Danemark	Grant Thornton Statsautoriseret Revisionspartnerselskab	Lituanie	Grant Thornton Baltic UAB Klaipėdos filialas
Estonie	Grant Thornton Baltic OÜ	Luxembourg	Grant Thornton Audit & Assurance
Finlande	Revico Grant Thornton Oy	Malte	Grant Thornton Malta
Finlande	Idman Vilen Grant Thornton Oy	Pays-Bas	Grant Thornton Accountants en Adviseurs BV
Finlande	Advico Finland Oy	Norvège	Grant Thornton Revisjon AS
France	Grant Thornton	Pologne	Grant Thornton Frąckowiak Sp. z o.o sp.k.
France	AEG Finances	Pologne	Grant Thornton Polska Sp. z o.o. Sp.k
France	IGEC	Portugal	Grant Thornton & Associados, SROC,Lda
France	Tuillet Audit	Roumanie	Grant Thornton Audit SRL
France	Grant Thornton Audit	République Slovaque	Grant Thornton Audit, s.r.o.
France	Carib Audit & Conseil	Slovenie	Grant Thornton Audit d.o.o.
Allemagne	Warth & Klein Grant Thornton AG	Espagne	Grant Thornton, S.L.P.
Allemagne	Warth & Klein Grant Thornton GmbH & Co. KG	Espagne	Grant Thornton Andalucia, S.L.P.
Allemagne	Trinavis GmbH & Co. KG	Espagne	Cruces Y Asociados Auditores, S.L.P.
Allemagne	WPG Wohnungswirtschaftliche Prüfungs- und Treuhand GmbH	Suède	Grant Thornton Sweden AB
Gibraltar	Grant Thornton (Gibraltar)		
Grèce	Grant Thornton SA		
Hongrie	Grant Thornton Audit Kft.		

1.2.2 Description de la Gouvernance au plan international

Global CEO (Chief Executive Officer)

Le rôle du *Global CEO* de Grant Thornton International Ltd réside dans la définition des priorités stratégiques et des recommandations de développement de l'organisation, pour une approbation par le Conseil d'Administration. Il est régulièrement en contact avec les membres du Comité de Direction concernant les procédures de gouvernance, incluant l'Audit, la Fiscalité, le Conseil et la Gestion des Risques. Il a la responsabilité de convoquer le Comité de Direction pour l'assister quotidiennement dans les sujets de gestion. Il a aussi autorité pour choisir un nouveau membre, en accord avec les critères d'admission imposés par le Conseil d'Administration.

BOG Board Of Governors

Le Conseil d'Administration de Grant Thornton International Ltd est constitué du *Global CEO* et de 16 autres membres, tous dirigeants dans leurs pays respectifs ou administrateurs indépendants. Il s'agit de la plus haute structure de décision de l'organisation.

Ses fonctions sont de nommer le Président, d'établir les priorités stratégiques et le budget de Grant Thornton International Ltd, de discuter de tout changement éventuel dans la charte des membres à partir des recommandations du Président.

Le Conseil d'Administration est également responsable de l'approbation de l'entrée d'un potentiel nouveau membre dans le réseau, tout comme de son exclusion. Les membres du Conseil d'Administration, à l'exception du Président, ne reçoivent aucune rémunération à ce titre.

Le Comité de Direction GLT Global Leadership Team

Le Comité de Direction comprend le Directeur Général, qui agit en tant que Président, assisté de sept autres membres. Il inclut également les responsables internationaux des principaux métiers de l'organisation : *Tax Services*, *Assurance Services* et *Specialist Advisory Services (SAS)*. Les membres du Comité de Direction se rencontrent de façon régulière, que ce soit *in situ*, en conférence téléphonique ou en visioconférence.

Une description plus détaillée de la Gouvernance à l'international est faite dans le [rapport de transparence 2020 de Grant Thornton International Ltd](#).

Présence de Grant Thornton France au sein des instances du réseau globales et propres au métier Audit



Robert Dambo

Président de Grant Thornton France, siège de manière permanente au BOG et est membre du *Strategic Committee* et du *Budget Audit Committee*.



Vincent Papazian

Directeur métier Audit, est membre de l'*Assurance Strategy Committee*, comité mondial de la *practice Audit*.



Pascal Leclerc

Directeur du *Risk Management* est membre du *Risk Management Advisory Committee*.

Participation de Grant Thornton France

Global Assurance Quality Steering Committee	Methodology & Learning Steering Committee	Global IFRS Steering Committee, IFRS Technical Expert Group, Financial Instruments Working Group, IFRS 16 Sub-group
Comité dédié aux actions et processus visant à l'amélioration continue du système de contrôle interne et à la qualité de l'audit au sein du réseau international. Ce comité est également chargé de supporter chaque <i>member firm</i> du réseau dans le déploiement d'ISQM1, nouvelle norme internationale du management de la qualité.	Comité dédié à l'amélioration de la méthodologie audit ainsi qu'à la formation des professionnels de l'audit à travers des outils, alertes, guides pratiques, programmes de formation (e-learning et programme en présentiel).	Comités traitant de l'interprétation au sein du réseau des normes comptables internationales, du support technique aux membres de GTIL, de la veille technique et de la formation des auditeurs, ceci à travers des <i>newsletters (FRS Alert)</i> , de la guidance technique (avec <i>Insights to IFRSs Navigating the changes to IFRSs</i>), des programmes de formation et outils opérationnels.

2. Gestion des risques

La gestion des risques professionnels est un élément clé du développement et de la pérennité de Grant Thornton. Elle s'articule autour de principes généraux applicables à l'ensemble des métiers du Groupe, d'une part, et de règles particulières propres à chaque métier, d'autre part.

Grant Thornton met en œuvre toutes les mesures techniques et organisationnelles utiles, au regard de la nature, de la portée et du contexte des données qui nous sont communiquées, ainsi que des risques présentés par leur traitement pour préserver leur sécurité. Il s'agit, notamment, d'empêcher toute destruction, perte, altération, divulgation, intrusion ou accès non autorisé à ces données, de manière accidentelle ou illicite.

Le respect de la sécurité et de la protection des données s'impose à l'ensemble de nos collaborateurs, ainsi qu'à nos prestataires.

Le dispositif du Cabinet repose, pour ce qui concerne le métier Audit, sur des politiques et procédures relatives à l'indépendance et à la déontologie, à l'acceptation et au maintien des missions et prestations, aux ressources humaines, aux consultations techniques, ainsi qu'aux modalités de réalisation des missions et des prestations

jusqu'à la vérification du respect de nos politiques et procédures.

Les politiques et procédures sont rassemblées dans le Manuel des Procédures et de Maîtrise des Risques Audit (MPMRA). Ce manuel se réfère au manuel correspondant de Grant Thornton International Ltd, qui est établi afin que les Cabinets membres se conforment à la fois aux principes de la norme internationale ISQC 1 (International Standard on Quality Control No. 1) et aux recommandations émises par le Risk Management Advisory Committee de Grant Thornton International Ltd. Sont également incluses au sein du Manuel des politiques et procédures élaborées pour répondre aux obligations légales et réglementaires françaises applicables à l'exercice du Commissariat aux comptes.

Le Manuel des Procédures et de Maîtrise des Risques Audit est mis à disposition de tous les associés et collaborateurs via notre Digital Work Place dédiée au métier Audit.

Ont été mises en place des procédures relatives à la gestion et à l'enregistrement des incidents susceptibles d'avoir eu ou d'avoir une incidence grave sur la qualité des activités de certification des comptes. Elles permettent à tout membre du personnel de signaler les plaintes et allégations concernant un éventuel manquement à l'occasion de l'exercice des fonctions de Commissaire aux comptes avec la réglementation professionnelle applicable.

2.1 Description des procédures relatives à l'indépendance

2.1.1 Acceptation, maintien des mandats, missions et prestations de Commissaire aux comptes

Une étape fondamentale pour s'assurer de l'indépendance est effectuée préalablement à l'acceptation de toute intervention en qualité de Commissaire aux comptes, qu'il s'agisse d'un nouveau mandat de Commissariat aux comptes, d'une mission légale ou bien d'une prestation.

En ce qui concerne les mandats de Commissariat aux comptes, l'associé signataire pressenti remplit un questionnaire d'acceptation de mandat, dans lequel il apprécie les risques susceptibles d'influer notamment sur son indépendance et celle du Cabinet.

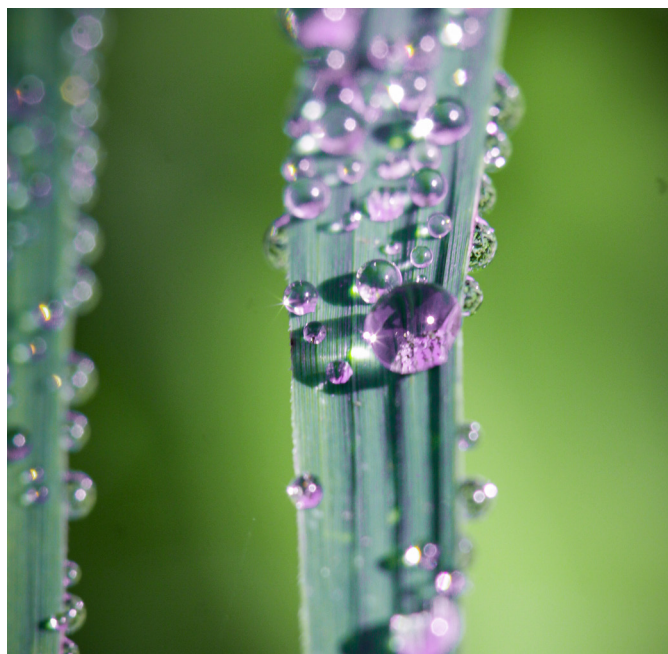
Ce questionnaire fait l'objet d'une approbation par le représentant régional du métier Audit, en charge d'apprécier, à son tour, le respect des règles d'indépendance et d'impartialité. L'approbation finale de l'acceptation du mandat est délivrée par le Directeur de la Pratique Professionnelle dès lors que le mandat présente certaines caractéristiques (niveau de risque, type d'entité, ...). Ce questionnaire fait l'objet d'une mise à jour régulière à l'aune des évolutions légales et réglementaires.

Chaque Commissaire aux comptes signataire s'interroge annuellement sur le maintien de chacun de ses mandats en examinant, notamment, les événements intervenus et les nouvelles informations collectées depuis l'acceptation. La politique d'approbation du maintien des mandats est similaire à celle définie pour l'acceptation de nouveaux mandats.

Par ailleurs, la procédure d'acceptation d'un mandat de Commissaire aux comptes d'une entité inclut également une recherche préalable de conflits d'intérêts effectuée auprès de l'ensemble des associés des différents métiers de Grant Thornton (recherche nationale) et, le cas échéant, auprès des Cabinets membres de Grant Thornton International Ltd lorsque l'entité réalise des opérations internationales (recherche internationale).

Enfin, les services autres que la certification des comptes (prestations) font également l'objet d'une politique et d'une procédure d'acceptation complémentaires.

2.1.2 Procédure de rotation



Nous organisons la rotation des associés d'audit principaux chargés de la réalisation du contrôle légal des comptes des Entités d'Intérêt Public et des autres entités y étant soumises, conformément à l'article L. 822-14 du Code de Commerce et à l'article 17 du règlement (UE) 537/2014 du 16 avril 2014. Cette organisation tient également compte des exigences du Code IESBA en matière de durée d'intervention des associés principaux d'une mission de certification des comptes d'une EIP, de délai de viduité et ce, également, en cas de combinaison de plusieurs rôles (associé signataire, réviseur indépendant et autre associé intervenant sur la mission).

En outre, nous procédons de manière progressive à la rotation des personnes les plus élevées de la hiérarchie chargées de la réalisation du contrôle légal des comptes des EIP, conformément à l'article 17 du règlement européen cité ci-dessus.

Pour veiller à la bonne application des principes de rotation, un processus de suivi a été mis en place.

2.1.3 Vérification de l'indépendance du personnel

L'indépendance des associés et collaborateurs intervenant sur des mandats de Commissariat aux comptes est vérifiée au moyen :



De la signature d'une confirmation annuelle d'indépendance ;



D'une déclaration d'indépendance des membres de l'équipe d'audit intervenant sur un mandat, documentée dans le dossier d'audit du mandat ;



Du système de *Global Independence System* pour la détention de titres financiers.

La confirmation annuelle d'indépendance, signée par les associés et collaborateurs, vise à s'assurer que leur indépendance personnelle et celle des sociétés de Commissaires aux comptes du Groupe Grant Thornton est respectée, conformément aux exigences législatives et réglementaires, ainsi qu'à celles issues du Code de Déontologie de la profession de Commissaire aux comptes. A cette occasion, chaque associé et collaborateur du Cabinet confirme avoir respecté, au cours de l'exercice écoulé, les mesures qui y sont décrites, de sorte à ne pas s'être placé dans une situation susceptible de compromettre son indépendance et celle du Cabinet.

Le *Global Independence System* est un outil informatique, développé par Grant Thornton International Ltd, qui permet de vérifier le respect des règles relatives à la détention de titres financiers par les associés et collaborateurs du Cabinet. Plus précisément, en application de la politique du réseau, doivent être déclarés les titres des sociétés cotées détenus par l'ensemble des associés et collaborateurs exerçant des fonctions managériales au sein du Cabinet et par leur famille proche. Ces déclarations font l'objet d'une actualisation régulière, à la lumière de la liste globale des entités restreintes (*Global Restricted List*) identifiées par chaque Cabinet membre de Grant Thornton International Ltd. Les déclarations font l'objet d'une vérification annuelle par la Direction du *Risk Management* du Groupe à partir d'un échantillon d'associés et de collaborateurs concernés par la population ciblée. Une confirmation d'indépendance est également requise pour les experts et professionnels de l'audit externes au Cabinet pouvant intervenir sur les missions d'audit.



2.2 Exécution de la mission

Grant Thornton utilise une méthodologie globale qui est basée sur les normes internationales d'audit et intègre les dispositions des normes d'exercice professionnel. La méthodologie d'audit Grant Thornton est accompagnée d'un manuel d'audit et est mise en œuvre à l'aide de notre logiciel Voyager™.

2.3 Contrôle qualité

Le système de gestion de la qualité est composé du contrôle interne de la qualité au niveau du Cabinet, du contrôle de la qualité au niveau de la mission et du contrôle qualité du réseau international.

2.3.1 Description du contrôle interne de qualité au niveau du Cabinet

Le contrôle interne de la qualité de l'Audit est mis en œuvre selon un plan de rotation déterminé, de telle sorte que l'ensemble des associés soit contrôlé au moins une fois tous les trois ans. Par ailleurs, une dose d'imprévisibilité dans le programme annuel permet de rompre ce cycle de trois ans et conduit à la réalisation de contrôles inopinés, décidés par la Direction Nationale Audit, au regard des informations dont elle dispose relatives à la qualité et selon une approche par les risques. Ces contrôles complètent ainsi le plan de rotation triennal. Par ailleurs, le cas échéant, des re-contrôles sont systématisés et des plans d'actions spécifiques sont demandés sur les mandats concernés.

Des contrôles sont également menés de façon transverse pour s'assurer de la mise en œuvre des procédures décrites dans ce rapport.

Les conclusions du contrôle qualité, réalisé chaque année, sont présentées aux équipes, ainsi qu'au Comité de Direction.

2.3.2 Contrôle de la qualité au niveau de la mission

Conformément à l'article 8 du Règlement Européen, à l'article R. 822-35 du Code de Commerce et aux normes internationales ISQM1 et ISQM2, une revue indépendante est mise en œuvre sur les mandats d'entités d'intérêt public et sur d'autres mandats présentant des caractéristiques définies par la Direction Nationale Audit. La revue indépendante a pour objet de vérifier que le signataire pouvait raisonnablement parvenir aux conclusions qui figurent dans les projets de rapport. La revue indépendante est réalisée par un Commissaire aux comptes, inscrit sur la liste mentionnée au I de l'article L. 822-1 du Code de Commerce, qui n'est pas intervenu sur la mission et qui dispose d'une expérience confirmée de l'audit et du secteur d'activité concerné. Les Commissaires aux comptes en charge de la revue indépendante d'un mandat sont soumis à une rotation après six années consécutives de réalisation de la revue sur ce mandat.

2.3.3 Description du contrôle qualité du réseau international

Chaque Cabinet membre de Grant Thornton International Ltd est soumis à un contrôle périodique de son activité audit, désigné sous le nom de Grant Thornton Assessment and Review (GTAR). Ce contrôle, qui a lieu au moins une fois tous les trois ans, comprend une vérification de la mise en œuvre par le Cabinet membre de son dispositif de contrôle interne de la qualité, ainsi que l'examen de dossiers d'audit. Le cas échéant, il fait l'objet, dans l'intervalle, d'une revue de la mise en œuvre du plan d'actions.

Grant Thornton International a effectué un contrôle GTAR au cours du deuxième trimestre 2021 et a conclu que « le système de contrôle qualité de Grant Thornton France, en vigueur au 20 octobre 2021, a été conçu et mis en œuvre de manière appropriée pour fournir une assurance raisonnable de conformité aux normes professionnelles applicables et aux exigences de GTIL dans tous les aspects significatifs ».



3. Contrôle externe de la qualité

Les sociétés du Groupe Grant Thornton, inscrites en qualité de Commissaire aux comptes sont soumises au contrôle externe périodique prévu par le Code de Commerce.

A ce titre, elles font l'objet d'un contrôle périodique par le Haut Conseil du Commissariat aux comptes. Un contrôle du H3C s'est déroulé sur l'année 2020 et a porté sur les procédures mises en place par le Cabinet et sur une sélection de mandats. Les contrôleurs ont également vérifié la mise en œuvre effective des actions décidées par le Cabinet, pour répondre aux points d'amélioration signalés à l'issue du précédent contrôle périodique. Le rapport définitif a été reçu le 27 juillet 2021. Les constats formulés ont été pris en compte immédiatement dans nos plans d'actions et des actions correctrices sont déjà mises en œuvre.

4. Éléments financiers

4.1 Chiffre d'affaires du réseau international GTIL Ltd



Le chiffre d'affaires global est

**en hausse
de 14,3 %**



**6,6
milliards de dollars**
au 30 septembre 2021

4.2 Chiffre d'affaires « Assurance » du réseau européen



Le chiffre d'affaires « Assurance » des sociétés membres de Grant Thornton International au sein de l'Union Européenne, lié à la certification des comptes, s'élève à **513 millions de dollars** au 30 septembre 2021, soit environ **19 %** du chiffre d'affaires mondial total de l'Assurance représentant 2,7 milliards de dollars.

Ce montant inclut le chiffre d'affaires total réalisé au sein de l'Union Européenne, provenant :

- **Des revenus du contrôle légal des états financiers annuels** et consolidés d'EIP et de filiales d'EIP,
- **Des revenus du contrôle légal des états financiers annuels** et consolidés d'autres entités,
- **Des revenus de missions d'audit contractuel.**



4.3 Chiffre d'affaires du réseau France



Les revenus de Grant Thornton en France s'élèvent à
209,7 millions d'Euros
 pour l'exercice clos le 30 septembre 2021.

Informations sur le chiffre d'affaires total, telles que requises par l'article R.823-21 du Code de Commerce et l'article 13 du règlement (UE) 537/2014 :

Typologie de chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires (en M€)
Chiffre d'affaires provenant de la certification des comptes annuels et consolidés des entités EIP et filiales françaises d'EIP Européennes (hors SACC ^(*))	13,4
Chiffre d'affaires provenant de la certification des comptes annuels et consolidés des entités autres que EIP (hors SACC ^(*))	45,7
Chiffre d'affaires provenant des SACC ^(*) pour l'ensemble des entités contrôlées (EIP et non EIP)	6,3
Chiffre d'affaires audit hors revenus provenant de la certification des comptes annuels et consolidés et des SACC ^(*)	5,8
Chiffre d'affaires non Audit	138,5
Chiffre d'affaires total	209,7

^(*) Services autres que le Commissariat aux comptes

5. Capital humain

5.1 Collaborateurs et Associés

5.1.1 Effectifs au plan international

Au 30 septembre 2021, Grant Thornton International rassemble :



62 000
collaborateurs



répartis dans

130 pays



dont

3 600 associés

5.1.2 Effectifs en France

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2021, Grant Thornton en France rassemble :



2 105
collaborateurs



répartis dans

23 bureaux



dont

125 associés

Les associés et Commissaires aux comptes inscrits du Groupe Grant Thornton signant des mandats de Commissariat aux comptes au nom des sociétés de Commissaires aux comptes mentionnées au 1.1.1, sont au nombre de 87.



5.2 Information sur la politique de rémunération

Information sur les bases de rétribution des associés

Leurs rétributions sont composées d'une partie fixe et d'une partie variable.

Cette dernière est fonction de l'atteinte des objectifs à la fois individuels et collectifs. Les critères d'appréciation prennent en considération la contribution à la mise en œuvre du plan stratégique, le développement, le *management* des collaborateurs, la qualité professionnelle et l'expertise technique, les activités d'intérêt commun et la gestion des missions.

Le plan stratégique fait explicitement référence au respect des valeurs professionnelles, notamment celle de l'indépendance. Par conséquent, aucune incitation financière ne peut conduire un associé à se mettre en infraction avec les règles d'indépendance fixées.

La rétribution des associés est fixée en fonction de règles et de procédures arrêtées par le Comité de Direction. Le Comité des rétributions s'assure du respect de ces dernières.

Prise en compte de la qualité de la mission de certification dans la détermination de la rémunération

Des procédures assurent une politique de rémunération appropriée, notamment par des incitations à l'excellence professionnelle, garante de la qualité de la mission de certification.

L'évaluation de la performance intègre un volet "qualité audit" avec un système de notation propre. Cette notation est arrêtée par la Direction Nationale Audit, sur la base des contrôles qualité interne et externes menés sur la période.

Elle est communiquée aux Directeurs de périmètre pour chaque associé ayant une activité audit. L'évaluation globale de l'associé est établie par le Directeur de périmètre en intégrant ce volet qualité. La Direction Générale supervise ce processus global d'évaluation annuelle dont les modalités sont revues par le Comité des rétributions.

5.3 Formation continue

Le développement des compétences est au cœur de notre stratégie. Les actions de formation mises en place visent à développer les expertises techniques, méthodologiques et technologiques, ainsi que l'esprit critique et l'aisance relationnelle des collaborateurs et associés, leurs aptitudes managériales et de communication.

Chaque collaborateur bénéficie d'un parcours adapté à ses besoins spécifiques, son métier, son expérience, sa trajectoire professionnelle. Cette manière de considérer chacun comme étant unique, est ce qui fait la force de notre Cabinet.

Au cours de ces trois dernières années, nous avons réalisé une profonde transformation de notre offre de formation. Nous sommes en capacité de proposer des formats variés, parfaitement adaptés aux besoins et aux nouvelles façons de travailler de nos collaborateurs : webinaires, blended learning, tutoriels, formations présentielles, conférences, certifications, ateliers, e-Learning, etc.

Les chiffres clés de la formation 2020/2021



66 000

heures réalisées



2 200

personnes formées



+ 400

actions organisées



170

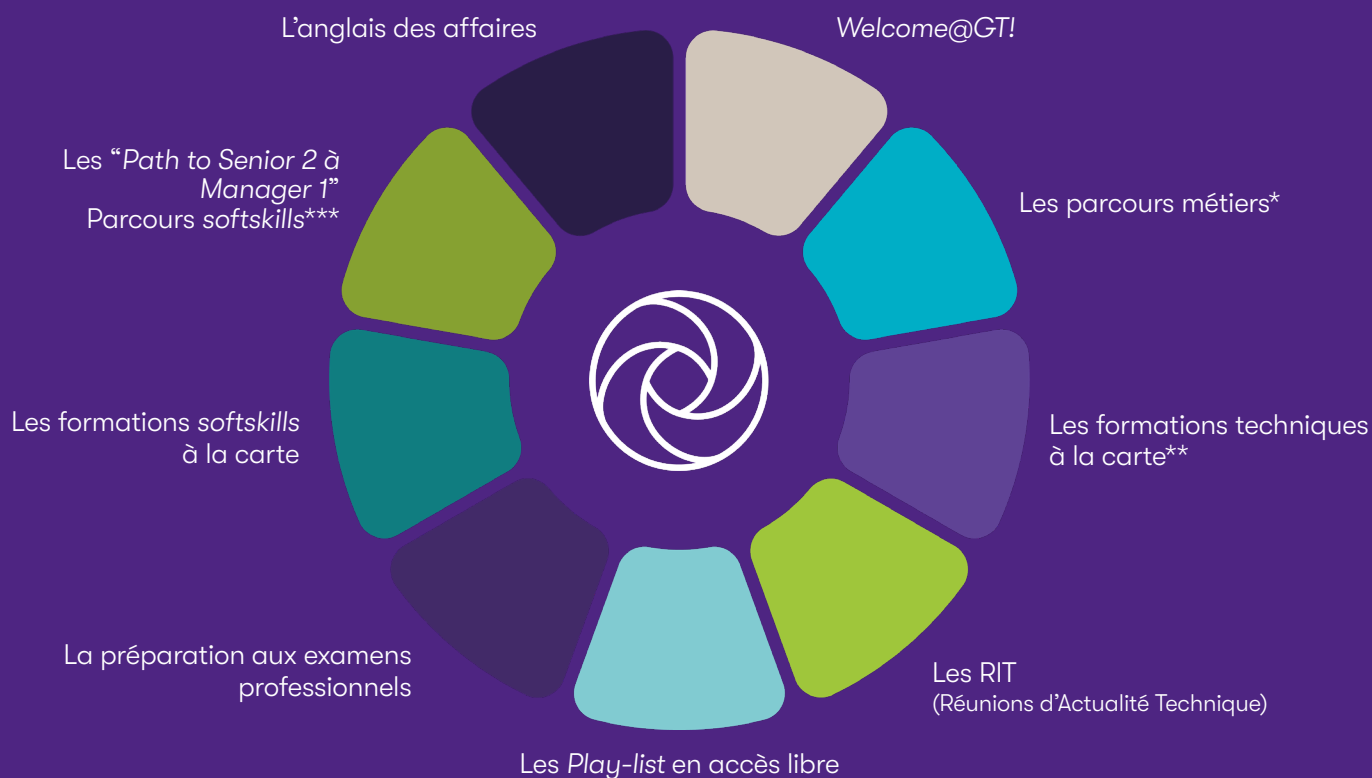
experts intervenants



3 300

heures animées

Le programme de formation 2020/2021



*Il s'agit de formations obligatoires propres aux spécificités des différentes activités du Cabinet, aux réglementations et aux méthodologies concernées.

**Ces actions couvrent toutes les disciplines nécessaires à l'exercice de nos activités (audit et contrôle interne, comptabilité, gestion, finance, conseil, fiscalité, droit, management, communication, développement commercial, outils du Cabinet).

***Il s'agit de formations obligatoires en matière de softskills.

Deux programmes d'excellence complètent ce dispositif

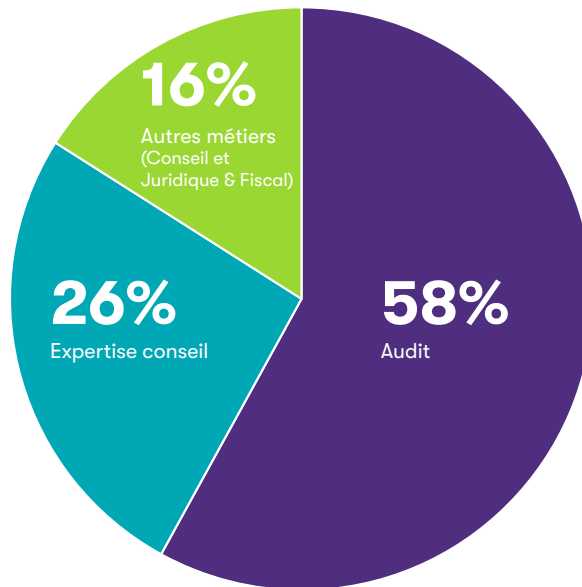
Springboard, Tremplin pour les femmes

Ce parcours « Management, Carrière et Leadership au féminin », a pour ambition de permettre aux jeunes femmes du Cabinet de se développer à la fois professionnellement et personnellement, au travers d'un parcours de quatre jours sur quatre mois.

Le « Path to Partner »

Ce programme original a pour ambition de préparer les senior managers et directeurs à haut potentiel à devenir de possibles futurs associés. Il leur permet d'intégrer pleinement notre stratégie, et surtout de développer leur leadership personnel et professionnel au travers d'outils.

Répartition des 66 000 heures par métier :



La Direction Générale de Grant Thornton confirme que la politique de formation continue permet aux Commissaires aux comptes inscrits de respecter leur obligation de formation, conformément aux dispositions des articles L. 822-4 et R. 822-61 du Code de Commerce.

Le programme de formation du Cabinet permet de répondre aux dispositions de l'arrêté du 20 février 2018 qui a modifié les dispositions des articles A. 822-28-1 à 10.

6. Innovation

6.1 L'innovation au sein du métier Audit



Le Pilotage de l'innovation

Grant Thornton a fait le choix de faire de l'innovation un pilier stratégique. Ainsi, un associé audit, **Alexandre Mikhail**, consacre une part significative de son temps dans le pilotage de l'innovation et de la digitalisation du métier Audit en tant que *Head of Digital Audit*.

Une étroite coordination a été instaurée avec les directions de l'innovation de nos différents métiers, réunies au sein de la Communauté de l'innovation animée par le directeur de l'innovation de Grant Thornton.

Au cours du dernier exercice, le Comité de Direction Innovation (composé de l'ensemble des directeurs métiers et des directeurs innovation) et le Comité de Pilotage Innovation (rassemblant la communauté Innovation du Cabinet) se sont mobilisés activement pour contribuer à l'avancement des projets, objet de 25 séances de collaboration.

Les réalisations

Les projets initiés et développés par le métier Audit se sont intensifiés au cours de l'année écoulée avec notamment :

- La mise en œuvre de **solutions destinées à améliorer nos processus internes**, tels que la signature électronique certifiée, des outils de monitoring de l'exécution de nos missions ;
- Le développement d'**outils destinés à améliorer la qualité et l'efficacité de nos travaux d'audit**, notamment des solutions de *Data Analytics* et *Data visualisation* utilisables en *self-service* par nos équipes ;
- Le développement d'**outils transverses** comme notre plateforme technologique *Impulse* utilisée dans le cadre de nos missions d'audit de groupe pour nos clients internationaux.

6.2 Focus sur deux solutions technologiques développées par Grant Thornton

Impulse et le pilotage des audits mondiaux

Impulse est dorénavant la plateforme web propriétaire sécurisée, dédiée au pilotage des **audits mondiaux réalisés par Grant Thornton**.

Cette solution permet :

- De garantir la diffusion d'une **information homogène**, en **temps réel**, entre les auditeurs du Groupe et les auditeurs locaux pour chaque phase de la mission : identification des risques, instructions d'audit, *reporting* des auditeurs locaux vers l'équipe centrale d'audit ;
- D'établir un **diagnostic uniforme** de la qualité du *Financial reporting* de chaque entité auditée. Le référentiel de contrôle est nativement celui de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers) avec la possibilité de l'adapter et de le compléter pour tenir compte du référentiel propre à chaque Groupe ;
- De permettre un **suivi en temps réel** de l'**avancement** de chaque intervention, à un niveau très granulaire, pour chaque *member firm* et pour l'équipe centrale, grâce au partage d'une vision synthétique de cet avancement, des tâches réalisées et des points en suspens avec nos clients, à chaque niveau de leur organisation (direction financière pays, direction financière région/pôle, direction financière Groupe).

Les fonctionnalités clés

- Un **espace web sécurisé**
- **Accès immédiat** de l'équipe Finance aux ajustements de l'audit
- **Information en temps réel** sur l'avancement des audits par entité
- **Accès personnalisé** aux personnes désignées par votre groupe
- **Accès à des informations historiques** couvrant tous les exercices financiers couverts par notre mandat.

Gestion des périodes

Un **contrôle** total sur la création et la gestion d'une ou plusieurs périodes **par année** fiscale et **par typologie** de mission.

Dashboard

Une **vision d'ensemble** de l'état d'avancement des missions en temps réel.

Basics of controls

Une **évaluation du dispositif de contrôle** relatif au *Financial Reporting*

Directory & calendar

Une **centralisation** pratique des informations sous forme de divers modules.

Task list

Un **suivi** minutieux de l'**avancement des tâches** assignées à une entité.

Pendings, Adjustments & Fees

Une **traçabilité** optimale des événements intervenus lors d'une mission.



XBRL Audit, notre solution de compliance des états financiers établis selon le reporting ESEF

Les sociétés européennes cotées sur un marché réglementé doivent dorénavant publier leur rapport financier annuel sous un format électronique unique européen, le *European Single Electronic Format* (ESEF).

Grant Thornton a développé sa **propre plateforme** permettant de vérifier la qualité du reporting ESEF et a ainsi **accompagné une dizaine de sociétés cotées en 2021**.

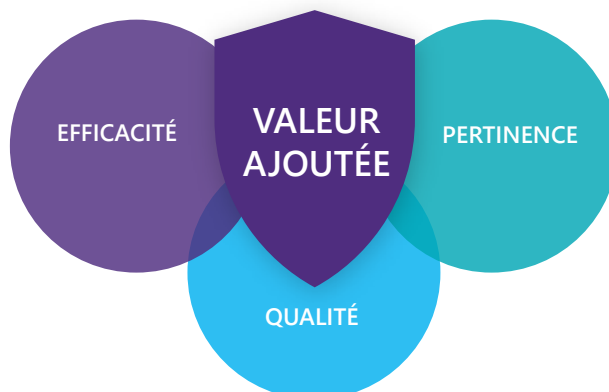
Notre solution regroupe plusieurs fonctionnalités et modules :

- **Vérification de la conception** et de la validité technique des fichiers (lisibilité, architecture informatique...) ;
- Contrôles des **règles de présentation et de calcul** ;
- Exécution d'une analyse utilisée dans le cadre des audits à blanc, **intégrant plus de 400 points de contrôles embarqués**, en amont du dépôt à l'AMF.

66 Grant Thornton entend poursuivre et intensifier en 2022 ses actions en matière d'innovation et de digitalisation.

Plusieurs projets ambitieux se concrétiseront, notamment le déploiement d'une solution permettant l'automatisation des tests de détail et de contrôle, ainsi que l'introduction d'une approche *Data Analytics as a Service* pour l'audit du chiffre d'affaires chez la majorité de nos clients.

Ceci s'accompagnera d'un renforcement de nos équipes, mais aussi d'actions de formation de nos auditeurs financiers et d'accompagnement au changement.



7. Mandats détenus dans des Entités d'Intérêt Public et des sociétés de financement

7.1 Entités cotées sur un marché réglementé

Société cotée sur un marché réglementé	
2MX ORGANIC	I2PO (1)
AB SCIENCES (1)	ID LOGISTICS
ABEO	IPSOS
ALTAREA COGEDIM	JACQUET METAL SERVICES
ALTAREIT	LA FONCIERE VERTE (5)
ALTEN	LATECOERE
ARAMIS GROUP (3)	MEDIA 6
ATOS SE	MICROPOLE
BIC	NANOBIOTIX
BIOMERIEUX	NR21
BLEECKER	OENEO
BOLLORE	OREGE
COHERIS	OVH (4)
COMPAGNIE DU CAMBODGE	PARIS REAL ESTATE FUND (PAREF)
DEE TECH (1)	PATRIMOINE ET COMMERCE (ex Billon SA)
DEKUPLE (ex ADL Partner)	PIERRE & VACANCES
DEVOTEAM	PLASTIQUES DU VAL DE LOIRE
ERAMET (1)	PROACTIS
ESSO SAF	ROCHE BOBOIS
EXEL INDUSTRIES (2)	SERGEFERRARRI GROUP
FINANCIER MONCEY	SFPI GROUP (1)
FINANCIERE DE L'ODET	SOCIETE INDUSTRIELLE ET FINANCIERE DE L'ARTOIS
FREY	TRANSGENE
FROMAGERIES BEL (filiale d'Unibel)	TRANSITION EVERGREEN (1)
GEA (Grenobloise d'Electronique et d'Automatismes)	UNIBEL (mère de Fromageries Bel)
GENFIT	VILMORIN ET CIE (2)
GRAINES VOLTZ	VOLTALIA
HERMES INTERNATIONAL	WORLDLINE (filiale AtoS SE)

Société dont les titres de créances sont cotés sur un marché réglementé
ALTRAD INVESTMENT AUTHORITY
SAGESS
SOCIETE DU GRAND PARIS

Entité dont les titres de créances sont cotés sur un marché réglementé
CHR METZ
CHU NANCY
CHU NIMES (1)
CHU POITIERS
CHU RENNES
CHU STRASBOURG (1)
CHU TOULOUSE
UNEDIC

7.2 Etablissements de crédit et sociétés de financement

Etablissement de crédit
BFM - Banque Française Mutualiste
CREDIT MUNICIPAL DE PARIS
EBI SA (Ecobank)
EDMOND DE ROTHSCHILD FRANCE
INVESTIMO (1)

Société de financement
CGLLS
SOCOREC

7.3 Entreprises d'assurances

Entreprise d'assurance	Mutuelle Livre II
AREAS DOMMAGES	IRP AUTO MPA
AREAS VIE	LA MUTUELLE IVRY LA FRATERNELLE
Assurances Mutuelles de Picardie (1)	MGP SANTE
MUTUELLE D'ASSURANCE DE LA BOULANGERIE	MUTEX UNION (ex UNPMF)
MUTUELLE D'ASSURANCE DES PHARMACIENS	MUTUELLE DES CLERCS ET EMPLOYES DE NOTAIRES
PREVOYANCE AESIO MACIF	MUTUELLE DU PERSONNEL DU GROUPE RATP
RETRAITE SUPPLEMENTAIRE BANQUE POPULAIRE	MUTUELLE FAMILIALE DE L'INDRE
SHAM	MUTUELLE GMC SANTE
SHAM VIE	MUTUELLE HUMANIS NATIONALE
THELEM ASSURANCE	MUTUELLE INTERENTREPRISES DU GAN
THELEM PREVOYANCE	MUTUELLE NATIONALE DES HOSPITALIERS ET DES PERSONNELS DE SANTE
WORLDLINE RE	RADIANCE GROUPE HUMANIS GRAND EST
	SOCIETE MUTUALISTE DES ETUDIANTS DE LA REGION PARISIENNE
	SOLIMUT
	SO LYON
	UMEN (Ex LA MUTUELLE AUDIENS)
Institution de prévoyance	Union Mutualiste de Groupe (UMG)
AUDIENS PREVOYANCE	VYV (ISTYA)
CAISSE GENERALE DE PREVOYANCE DES CAISSES D'EPARGNE (CGPEC)	
CARCO PREVOYANCE	
INSTITUTION DE PREVOYANCE DES SALAIRES DES ENTREPRISES DU GROUPE DE LA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS ET AUTRES COLLECTIVITES (IPSEC)	
IRP AUTO PREVOYANCE SANTE (ex IPSA)	
OCIRP	
	Fonds de retraite professionnelle
	SOCIETE D'ASSURANCE DE CONSOLIDATION DES RETRAITES DE L'ASSURANCE (1)

(1) Nouveau mandat EIP – La première certification sera postérieure au 30 septembre 2021

(2) Nouveau Mandat EIP

(3) Entité devenue EIP avant le 30 septembre 2021

(4) Entité devenue EIP après le 30 septembre 2021

(5) Actions radiées le 10 mars 2021

8. Déclaration de la Direction

Je confirme, en application des dispositions de l'article 13 du règlement (UE) n°537/2014 et des dispositions prévues à l'article R. 823-21 du Code de Commerce, que :

- Un système interne de contrôle de la qualité, tel que décrit dans ce rapport de transparence, a été mis en place. Ce système permet une gestion des risques appropriée et le respect des dispositions légales et réglementaires applicables ;
- Un dispositif de maintien et de contrôle de l'indépendance, tel que décrit dans ce rapport de transparence, est mis en place et son application fait l'objet de vérifications internes ;
- La politique de formation continue exposée dans ce rapport de transparence, vise à permettre le respect, par les professionnels concernés, des dispositions des articles L. 822-4 et R. 822-61 du Code de Commerce.

Neuilly-sur-Seine, le 31 janvier 2022

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a large, loopy initial 'D' followed by a series of smaller, connected loops and a final horizontal stroke.

Robert Dambo

Président

Annexe

Associés signataires en nom propre :

- Christophe BONTE
- Robert DAMBO
- Didier HAZEBROUCK
- Jean-Marc HEITZLER
- Françoise MECHIN
- Cyril PAGNIEZ
- Armand PINARBASI
- Patrick ROMAGNOLI
- Luc WILLIAMSON



Grant Thornton

grantthornton.fr

© 2022 Grant Thornton France. Tous droits réservés.

« Grant Thornton » est la marque sous laquelle les cabinets membres de Grant Thornton délivrent des services d'Audit, de Fiscalité et de Conseil à leurs clients et / ou, désigne, en fonction du contexte, un ou plusieurs cabinets membres. Grant Thornton France est un cabinet membre de Grant Thornton International (GTIL). GTIL et les cabinets membres ne constituent pas un partenariat mondial. GTIL et chacun des cabinets membres sont des entités juridiques indépendantes. Les services professionnels sont délivrés par les cabinets membres. GTIL ne délivre aucun service aux clients. GTIL et ses cabinets membres ne sont pas des agents. Aucune obligation ne les lie entre eux : ils ne sont pas responsables des services ni des activités offerts par les autres cabinets membres.

Crédit photo : shutterstock (photographies retouchées).